



Fondations  
Philanthropiques  
Canada

# Budget de 2023

**Analyse du FPC**  
Le 31 mars 2023

Fondations Philanthropiques Canada (FPC) joue un rôle actif dans la mobilisation des gouvernements, des partenaires de la société civile et des personnes d'influence en vue de créer des environnements favorables à un Canada inclusif, résilient, durable et prospère.

Motivés par l'objectif de FPC de renforcer la philanthropie canadienne, nous nous efforçons d'harmoniser et d'amplifier nos initiatives en matière de politique publique et de plaidoyer. Ce travail s'appuie sur les enseignements tirés de nos partenariats, sur les résultats de nos recherches et de nos programmes et sur l'actualité et les événements extérieurs.

Notre travail de politique publique et de plaidoyer est axé sur les questions liées à l'efficacité et à l'impact de la philanthropie, y compris le cadre législatif et réglementaire. À l'heure actuelle, nos priorités politiques sont les suivantes :

- le contingent des versements;
- l'amélioration du soutien aux donateurs non reconnus;
- la hausse de l'impact et des investissements liés à la mission;
- la réduction des lacunes en matière de données du secteur.

Nos stratégies comprennent les relations avec les gouvernements, la mobilisation des membres et de notre milieu, la création et la diffusion d'analyses et de recherches stratégiques, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives de communication énergiques, en temps voulu.

#### PERSONNE-RESSOURCE

Sara Krynitzki  
Directrice des affaires publiques et de la recherche  
[skrynitzki@pfc.ca](mailto:skrynitzki@pfc.ca)

<https://pfc.ca/fr>

## Le budget fédéral 2023

Le budget fédéral définit les priorités du gouvernement du Canada en matière de dépenses pour les années à venir. Le 28 mars 2023, Chrystia Freeland, ministre des Finances et vice-première ministre, a présenté son troisième budget — le septième du gouvernement Trudeau. En toile de fond de ce budget, la pandémie n'est plus un enjeu politique, la conjoncture économique et la hausse de l'inflation occupant une place prépondérante sur le devant de la scène.

Après un budget fédéral mémorable pour notre secteur l'an dernier, lequel modifiait le contingent des versements et mettait en place de nouvelles règles relatives à l'octroi de subventions à des donataires non reconnus, et le financement historique prévu dans le budget de 2021 en temps de pandémie, beaucoup s'attendaient à un budget moins retentissant cette année pour les organismes à but non lucratif et de bienfaisance, en particulier en ce qui concerne les nouvelles propositions législatives. Cette prévision s'est avérée exacte.

### Les grands absents

Comme le souligne FPC dans son [Mémoire prébudgétaire fédéral 2023](#), la mise en œuvre de ses recommandations contribuerait grandement à améliorer l'impact collectif de la philanthropie pour le bien commun et à renforcer la capacité des organismes à but non lucratif et de bienfaisance du Canada à fournir des services essentiels, à offrir des programmes novateurs et à renforcer les communautés, au pays et à l'étranger. Alors que notre secteur doit composer avec les plus grands défis sanitaires et économiques depuis des générations, les organismes à but non lucratif et de bienfaisance seront sollicités pour combler les lacunes.

Nous sommes encouragés par les progrès réalisés à certains égards grâce aux annonces faites dans le budget 2023, principalement en ce qui concerne les nouveaux fonds dégagés dans des domaines importants. Néanmoins, dans l'ensemble, le budget 2023 constitue une occasion manquée. Il est indispensable que le secteur et le gouvernement fédéral travaillent ensemble sur le long terme pour assurer des améliorations durables. Cependant, aucune des recommandations budgétaires que nous et d'autres chefs de file de notre secteur avons formulées n'a été prise en compte.

## **CONTINGENT DES VERSEMENTS ET EXAMENS PÉRIODIQUES**

La hausse de l'inflation et l'instabilité des marchés au Canada et ailleurs sont actuellement des enjeux majeurs qui mettent l'accent sur une recommandation importante de FPC, selon laquelle le régime de contingent des versements doit faire l'objet d'examens périodiques *au moins* tous les cinq ans, selon une formule fondée sur les données qui favorise l'impact philanthropique et empêche l'accumulation de capital dans les fonds de dotation. Le budget de 2022 promettait un examen quinquennal, mais aucun détail n'a été publié à ce sujet à ce jour, et nous espérons la réaffirmation de cet engagement dans le budget 2023.

L'examen périodique devrait comprendre une analyse de la moyenne mobile de l'inflation, des rendements réels et des liquidités d'un portefeuille de placements responsable et équilibré sur cinq ans. En tant que plancher pour le déboursement d'actifs, le contingent des versements devrait utiliser comme référence les taux de rendement à long terme obtenus pour des pratiques de placement prudentes et diversifiées de fondations dotées.

## **RÉDUCTION DES LACUNES EN MATIÈRE DE DONNÉES**

Dans le budget de 2022, le gouvernement du Canada avait promis d'améliorer la collecte de données sur les organismes de bienfaisance, y compris sur les investissements et les fonds orientés par les donateurs (FOD), mais il n'a à ce jour présenté aucune mesure à cet effet. Le budget 2023 ne contient pas non plus d'annonces liées à ces engagements, ni de référence à la révision du formulaire T3010, la déclaration annuelle que chaque organisme de bienfaisance doit présenter au gouvernement, que FPC préconise depuis longtemps.

Nous comprenons que l'Agence du revenu du Canada (ARC) travaille activement en vue de publier les nouvelles lignes directrices sur l'octroi de subventions (attendues pour l'été prochain) et le nouveau formulaire T3010 l'automne prochain, pour tenir compte du nouveau régime de contingent des versements et de la loi sur l'octroi de subventions à des donateurs non reconnus. En réalité, toutefois, il est peu probable que la qualité médiocre des données sur notre secteur soit améliorée de façon notable avant la révision du formulaire T3010, notamment en ce qui concerne l'incitation à la déclaration en ligne et la restructuration du système en ligne de manière à ce qu'il ne permette pas les déclarations incomplètes.

La révision du formulaire T3010 et l'inclusion de mécanismes de rapports sur les investissements et les FOD dans le formulaire T3010 constitueraient des moyens peu coûteux pour le gouvernement de

respecter ses engagements, d'améliorer l'efficacité et l'utilité de la saisie de données et d'accroître la responsabilité.

## MESURES DE SOUTIEN POUR ASSURER L'EFFICACITÉ DES NOUVEAUX RÈGLEMENTS

FPC espérait que des ressources soient affectées à l'ARC dans le budget 2023 afin de soutenir le secteur dans le contexte des changements réglementaires majeurs qui ont récemment été apportés concernant les versements admissibles et le contingent des versements. Les ressources mises à la disposition de la Direction des organismes de bienfaisance de l'ARC devraient correspondre à la taille du secteur à but non lucratif et de bienfaisance du Canada et à la valeur de ses retombées économiques et sociales. En tant que grands contributeurs au PIB (8,5 %, soit plus que le secteur des pêches ou de l'agriculture), les organismes à but non lucratif et de bienfaisance du Canada méritent une attention beaucoup plus grande que celle qu'on lui accorde actuellement.

## ENTITÉ AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Enfin, nous sommes déçus que le gouvernement ne se soit pas engagé dans son budget 2023 à désigner un défenseur ou une entité pour le secteur à but non lucratif et de bienfaisance au sein de l'appareil gouvernemental. Une telle entité fournirait des informations, des analyses et des plaidoyers fort nécessaires, une plate-forme naturelle de collaboration et des gains d'efficacité, ce qui renforcerait la résilience à long terme et l'impact continu du secteur.

Dans l'ensemble, ce budget ne reconnaît pas la valeur et le rôle des organismes à but non lucratif et de bienfaisance, à un moment où les collectivités ont de plus en plus besoin de leur soutien. Ce secteur essentiel a été laissé pour compte, ce qui témoigne de la nécessité et de l'importance de mettre en place une entité au sein du gouvernement pour ce secteur.

S • flí €• fl-ACEÍ ú≥ ê « Â• fl-ACE» ° ê ACE» fl- Â• fl• úÂ Í €† †  
õ Í Â» CE» †Í ú€ê Au† Â† • † µ « AE µflê « ú• † « †¶ « ¶ €ê ;

## ÉNERGIES ET TECHNOLOGIES VERTES

Dans son budget 2023, le gouvernement souhaitait notamment mettre un grand thème en avant : celui des énergies et des technologies vertes. Le budget comprend plusieurs propositions d'incitatifs fiscaux,

d'investissements et de fonds pour contribuer à l'atteinte des objectifs de carboneutralité du Canada. Ces mesures revêtent un intérêt pour les fondations qui s'intéressent à l'investissement d'impact et à l'investissement qui tient compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Voici deux des principales mesures mises en place :

- le Fonds de croissance du Canada, un mécanisme de financement public indépendant de 15 milliards de dollars destiné à attirer des capitaux privés pour bâtir l'économie propre du Canada en utilisant des instruments d'investissement qui absorbent certains risques afin d'encourager l'investissement privé dans des projets, des technologies, des entreprises et des chaînes d'approvisionnement à faibles émissions de carbone;
- l'octroi de 500 millions de dollars sur dix ans au Fonds stratégique pour l'innovation afin d'appuyer le développement et l'application de technologies propres au Canada — ce fonds consacrera en outre jusqu'à 1,5 milliard de dollars de ses ressources actuelles à des projets dans des secteurs comme les technologies propres, les minéraux critiques et la transformation industrielle.

## **PRINCIPALES PROMESSES DE FINANCEMENT**

La plupart des éléments du budget 2023 qui sont pertinents pour le secteur et ses parties prenantes sont des annonces de financement. Voici une sélection de nouveautés d'intérêt pour les membres de FPC, car ces fonds pourraient être offerts à des donataires et à des partenaires des fondations et contribuer à résoudre les problèmes que les fondations s'efforcent de faire avancer :

- 10 millions de dollars en 2023-2024 pour bonifier le Fonds des infrastructures alimentaires locales, afin de renforcer la sécurité alimentaire dans les communautés rurales, autochtones et nordiques du pays;
- 160 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2023-2024, au Programme de promotion de la femme afin qu'il finance des organismes au Canada offrant des services pour les femmes, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes autochtones, noires, racisées, migrantes ou nouvelles arrivantes, les femmes en situation de handicap et les membres des communautés 2ELGBTQI+;
- 14 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2024-2025, au ministère du Patrimoine canadien pour soutenir le programme

Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine;

- 25 millions de dollars en 2024-2025 à Emploi et Développement social Canada pour l'initiative Appuyer les communautés noires du Canada, afin de soutenir les organismes des communautés noires et le travail qu'ils accomplissent pour favoriser l'inclusion;
- 10 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2023-2024, à Emploi et Développement social Canada afin de répondre aux besoins et d'éliminer les obstacles propres aux personnes en situation de handicap en investissant dans le renforcement des capacités et le travail communautaire des organismes d'aide aux personnes en situation de handicap du Canada.

Malgré ces financements, le gouvernement n'a pas annoncé de nouveaux investissements dans des programmes d'aide internationale.

[Comparativement au budget 2022, le financement global de l'aide internationale a diminué de 1,3 milliard de dollars, soit une baisse de 15 %.](#) La décision du gouvernement de réduire l'aide étrangère intervient alors que le monde est aux prises avec de multiples crises liées au changement climatique, à la faim, aux conflits et à l'érosion des droits de la personne et des valeurs démocratiques.

### **AUTRES PROMESSES DIGNES DE MENTION**

- 21,5 millions de dollars à Emploi et Développement social Canada pour poursuivre les travaux sur la mise en place de la future Prestation canadienne pour personnes handicapées, ce qui comprend la concertation avec la communauté des personnes en situation de handicap et les provinces et territoires au sujet du processus de réglementation.
- 25 millions de dollars en 2024-2025 à Emploi et Développement social Canada pour l'initiative Appuyer les communautés noires du Canada, afin de continuer à renforcer les moyens d'action des organismes des communautés noires qui offrent des services aux Canadiens noirs et le travail qu'ils accomplissent pour favoriser l'inclusion.
- 1,5 million de dollars sur deux ans, à compter de 2023-2024, au Bureau du Conseil privé afin de créer un nouveau secrétariat de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion, qui veillera à la prise en considération de ces trois facteurs dans l'élaboration des politiques du gouvernement fédéral.

- 4 milliards de dollars de plus, sur sept ans, à compter de 2024-2025, afin de mettre en œuvre une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique.

Malgré ces annonces, bon nombre de parties prenantes du secteur ont été déçues par l'absence de progrès dans plusieurs domaines essentiels, notamment le soutien aux [personnes en situation de handicap](#), la mise sur pied d'un [programme national d'alimentation à l'école](#) et le [logement abordable](#).

### \* «Ú;Í fl»

Le climat géopolitique et économique actuel est incertain. Parmi les difficultés immédiates avec lesquelles le Canada doit composer, citons les pénuries de main-d'œuvre généralisées, l'inflation et les craintes d'une récession. FPC croit que le gouvernement souhaite réellement renforcer la résilience économique et sociale du pays devant cette volatilité. Mais, pour ce faire, il est crucial que l'élaboration continue des politiques et les investissements soient pensés de façon à assurer la santé et la solidité du secteur à but non lucratif et de bienfaisance et à travailler en partenariat avec la philanthropie pour atteindre cet objectif. À une époque où la demande de services ne cesse d'augmenter et où les communautés ont de plus en plus besoin du soutien du secteur pour combler les lacunes, il est impératif que le gouvernement soit plus attentif.

Ce climat souligne également la nécessité de renforcer la collaboration et d'accroître les ressources pour aider les têtes dirigeantes et les partenaires du secteur à mener des activités de plaidoyer auprès des responsables des politiques au sujet des enjeux primordiaux.